

# Tabac : l'école ne donne pas suffisamment l'exemple

Une étude montre que la cigarette, interdite en milieu scolaire, n'en est pas absente. Principale cause : la facilité avec laquelle on peut se la procurer.

Conduite dans sept pays entre 2013 et 2016, l'étude *Smoking inequalities learning from natural experiment* pointe la Belgique comme l'un des mauvais élèves européens en matière de « dénormalisation » du tabac dans les écoles.

Malgré un décret de la Communauté française entré en vigueur en 2006 interdisant totalement la cigarette à l'école, les fumeurs ne sont pas absents de l'enceinte des établissements secondaires : dans les toilettes,

dans la cour ou aux portes de l'école.

« Le problème, c'est qu'il est facile d'acheter des cigarettes

chez nous, relève Vincent Lorant, professeur à l'Institut de recherche santé et société de l'UCL. Sept élèves sur dix l'ont affirmé... En voyant les autres élèves fumer devant la porte de l'établissement, mais aussi certains profs, l'exemplarité est faible contre un incitateur fort : l'effet d'imitation. »

Pour corriger cette situation et, de manière plus générale, di-

minuer la consommation de tabac chez les jeunes, le Professeur Lorant prône la réduction de l'accessibilité du tabac.

Il s'agit notamment d'interdire la vente aux moins de 18 ans (contre 16 actuellement) et de limiter l'implantation de vendeurs à proximité des écoles.

Il faudrait aussi faire respecter la réglementation dans et aux abords des établissements ou ouvrir les portes de l'école aux tabacologues. ■

## Le tabac à l'école, encore trop « normal »

- La Belgique fait partie des mauvais élèves européens en matière de « dénormalisation » du tabac dans les écoles.
- Trop facile d'acheter, mauvais exemples donnés par certains membres du personnel scolaire...
- Les chercheurs formulent une série d'observations et listent des recommandations.

Aux portes de l'école, dans la cour, parfois jusque dans les toilettes : malgré la législation en matière de tabac – chez nous, un décret de la Communauté française entré en vigueur en 2006 –, les fumeurs ne sont pas absents de l'enceinte des établissements secondaires. « Pourquoi la réglementation sur le tabagisme, un des instruments clés de la prévention contre le tabac, n'est-elle pas strictement appliquée ? », questionne Vincent Lorant, professeur à l'Institut de recherche santé et société de l'UCL. En Communauté française, c'est pourtant clair : l'interdiction de la cigarette dans l'école est totale. Malgré tout, elle y est en-

core présente. »

### Près de 4.000 élèves belges

Ce constat est au centre de l'étude *Smoking inequalities learning from natural experiment* (Silne) implémentée à l'échelle communautaire et financée par l'Union européenne. Conduite dans sept pays entre 2013 et 2016, les chercheurs ont récolté des données auprès de 24.000 adolescents âgés de 14 à 16 ans, issus de 67 écoles différentes. Allemagne, Irlande, Italie, Finlande, Pays-Bas, Portugal et Belgique : dans chacun de ces pays, une ville au revenu médian a été sélectionnée pour effectuer l'analyse à l'échelle locale.

« En Belgique, c'est à Namur que cela s'est passé, poursuit le Professeur Lorant, responsable de l'équipe qui a mené l'étude chez nous. C'était l'occasion de voir comment est perçue et appliquée la législation antitabac. » Pendant cinq ans, le groupe de quatre chercheurs a arpente la ville pour contribuer à cette colossale étude. « Nous avons sondé près de quatre mille élèves, relève Nora Mélard, doctorante ayant contribué à l'étude. Résultat : à Namur, près

de la moitié (48 %) des élèves ont déjà essayé de fumer. 18 % se disent "fumeurs hebdomadaires" et 12 % "fumeurs quotidiens". Les autres pays font globale-

ment mieux que nous... »

### Juste devant l'Italie

La moyenne européenne s'élève à 36 % de jeunes qui ont essayé de fumer et 7 % de fumeurs quotidiens. Juste devant l'Italie et un peu avant le Portugal : la Belgique. « La tendance générale est à une diminution

du tabagisme dans la population, nuance Nora Mélard. Nous sommes passés de 23 % à 18 % de fumeurs hebdomadaires. Mais nous restons au-delà de la moyenne européenne. » Plus inquiétant encore : seuls 35 % des élèves interrogés disent que leur école respecte strictement l'interdiction de fumer.

« Le problème, c'est qu'il est facile d'acheter des cigarettes chez nous, relève le Professeur Lorant. Sept élèves sur dix l'ont affirmé... En voyant les autres

élèves fumer devant la porte de l'établissement, mais aussi certains profs, l'exemplarité est faible contre un incitateur fort : l'effet d'imitation. Aucun jeune ne se lève le matin en se disant : "Tiens, je vais commencer à fumer." Le tabac est le résultat d'influences sociales et l'école est un des environnements sociaux dans lesquels l'adolescent peut acquérir des comportements à risques comme le tabagisme. C'est là qu'il faut agir. » ■

MARIE THIEFFRY

**RECOMMANDATIONS****Comment changer les choses ?**

- 1** *« La première chose à faire est réduire l'accessibilité du tabac, de manière générale, affirme le Professeur Laurant. Interdire la vente aux moins de 18 ans. Pour mémoire, nous restons le seul pays européen où le tabac est autorisé à la vente des mineurs de 16 ans. »*  
*Autre solution : « Limiter l'implantation des vendeurs de tabac à proximité des écoles, poursuit-il. Avoir un vendeur à deux mètres de l'école ou à 50 mètres, ce n'est pas pareil. Qu'il soit plus loin rendra moins facile d'aller chercher une cigarette à la pause... »*
- 2** *Deuxième recommandation des chercheurs : mettre en place des politiques scolaires de contrôle du tabac « inclusives ». « C'est à la fois à l'intérieur de l'école, mais aussi dans son périmètre, qu'il faut agir, à l'égard des élèves, comme du personnel, mais aussi des visiteurs. Pourquoi ne pas penser la chose différemment : plutôt que de dire qu'il ne faut pas fumer "dans" l'école, tentons de dire qu'il ne faut pas fumer "pendant" l'école. A la pause ou pendant une sortie scolaire, la cigarette resterait "hors la loi." »*
- 3** *Troisième point ? « Simple- ment mettre en œuvre la réglementation. Il faut insister sur le rôle d'exemple du personnel scolaire et promouvoir son investissement quotidien dans la problématique. Voir tous les matins des fumeurs devant l'école et en plus, parmi eux, des professeurs ou surveillants, cela renvoie un message fort de normalisation du tabac. Soutenir la communication claire de la règle est important : accentuer la présence de documentation ou de pictogrammes est une avancée. Il faut aussi développer le soutien aux élèves et aux professeurs souhaitant arrêter de fumer. Pourquoi ne pas ouvrir l'école aux tabacologues ? On peut imaginer une aide efficace. »*

M.T.H.